

Scrutin présidentiel de la RDC : Satisfaction interne et campagne internationale pour son annulation



TSHISWAKA MASOKA Hubert, LLM (Wits University, SA) est avocat au Barreau du Haut-Katanga et Directeur Général de l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) de Lubumbashi.

Lubumbashi, le 11 janvier 2019.

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a publié, le 10 janvier 2019, des résultats provisoires donnant Monsieur TSHILOMBO TSHISEKEDI Felix gagnant du scrutin présidentiel organisé en République Démocratique du Congo (RDC), le 30 décembre 2018. A Johannesburg, comme à Kinshasa, Goma et Lubumbashi, des congolais ont célébré « la fin effective du règne de KABILA » qui dure depuis janvier 2001. Kabila dont le mandat constitutionnel avait échoué en décembre 2016, n'avait cessé de multiplier des subterfuges, afin de rester au pouvoir. Cependant, une certaine « opinion internationale » n'est pas d'accord avec cet aboutissement et se mobilise à fond, par l'entremise des médias internationaux, dans une campagne pour une annulation du scrutin.

Quels sont les points de vue des congolais, qui constituent cette opinion internationale et quels sont les arguments avancés ?

Motifs de célébration

Pour une raison ou une autre, la majorité des congolais est d'accord avec le résultat du scrutin présidentiel annoncé par la CENI. Le citoyen ordinaire est satisfait, car il nourrissait, depuis longtemps, l'espoir de retrouver une vie normale, dans la paix et la sécurité de son pays. La RDC est dans une crise continue, depuis la rébellion qui avait renversé MOBUTU, en mai 1997, avec le soutien du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi. Les Accords de paix de SUN-CITY (Dec. 2002, Afrique du Sud) avaient abouti à l'élaboration d'une Constitution démocratique prévoyant un cycle quinquennal des élections à tous les niveaux.

La guerre avait causé plus de six millions de morts et des centaines des milliers de réfugiés à travers le monde. Jusqu'à ce jour, en dépit de la présence de la mission de maintien et stabilisation de la paix de l'ONU (MONUSCO), des groupes armés continuent à tuer des civils, en Ituri, le Grand-Kivu et le Tanganyika.

La tenue des élections attendues depuis décembre 2016, augure le retour à la paix, la sécurité et la vie normale de l'Etat. Elle crée, dans le chef des réfugiés, l'espoir de rentrer dans leur pays. Ceci explique la joie de la communauté congolaise qui a célébré, à Yeoville, toute la journée du 10

janvier 2019. Certains se sont mis à déchirer leurs demandes d'asile et statuts de réfugié, sans attendre la confirmation des résultats par la Cour Constitutionnelle.

Des irrégularités au scrutin

Nulla ne peut ignorer des multiples irrégularités qui ont émaillées le processus, avant, pendant et après le jour du scrutin. Elles ont été inscrites dans la stratégie de garder le pouvoir. L'opposition politique, les églises et la société civile avaient condamné et dénoncé, notamment, le recours unilatéral de la CENI à la machine à voter, les embuches créées par les services de sécurité contre la campagne électorale des candidats de l'opposition, l'usage abusif des moyens et personnel de l'Etat aux fins de campagne, l'achat des cartes d'électeurs, la censure de la presse, l'interruption de l'Internet, l'empêchement des témoins et observateurs d'accéder aux lieux de vote ainsi que tant d'autres violations des droits de l'Homme.

Nonobstant des irrégularités, l'issue des élections a calmé la tension qui était très dense à Kinshasa et dans les grandes villes. L'envie du changement par les urnes était palpable, à telle point que la décision de suspendre l'organisation des élections dans les territoires affectés par l'épidémie à virus Ebola avait été très mal accueillie. A Beni, la population avait réagi violemment en brulant des pneus, même des centres médicaux. Par la suite, elle avait organisé des élections symboliques qui avaient connu la participation des quelques milliers d'habitants.

Réaction de la société civile congolaise

Les ONG de défense des droits de l'Homme, les mouvements citoyens, le Comité Laïc de Coordination (CLC) et autres groupes porte-étendard des revendications citoyennes ne se sont pas manifestés. Les missions d'observation, notamment les Missions d'Observation Citoyenne des Elections (SIMOCEL) et la Mission de la CENCO, ont pris acte des résultats et attendent la réaction des candidats et de la Cour Constitutionnelle.

Réaction des candidats et partis politiques

Le scrutin a connu 21 candidats dont trois seulement ont battu campagne au niveau national. Le candidat de la Plateforme LAMUKA, FAYULU MADIDI Martin arrivé deuxième avec 34,8%, conteste le résultat de la CENI et dénonce un « putsch électoral » contre lequel il promet d'amorcer une procédure en contestation judiciaire devant la Cour Constitutionnelle, le samedi 12 janvier. Le candidat du Front commun pour le Congo (FCC), SHADARY RAMAZANI Emmanuel, arrivé troisième avec 23,8% a pris acte des résultats, sans autre forme de contestation. Tandis que les autres candidats et partis politiques restent silencieux.

De la protestation

Des protestations ont été enregistrées dans la ville de Kikwit où il y a eu mort d'homme et autres atteintes aux droits de l'Homme. Par contre, les grands centres sont restés sans incidences notables. D'ordinaires, les contestations s'accompagnent des communiqués de presse, ou des jeunes qui brûlent des pneus dans la rue.



La réaction des Etats

Des organisations paraétatiques ont publié des communiqués prenant acte du nouveau développement en RDC et ont recommandé, à quiconque s'estimerait léser, de suivre la procédure judiciaire prévue en la matière. Les Nations Unies,¹ l'Union Africaine (UA),² la Communauté pour le développement économique de l'Afrique australe (SADC)³ ainsi que la Conférence internationale pour la région des grands lacs (CIRGL). La même position est prise par les Etats Unis⁴ et l'Afrique du Sud.⁵

Par contre, le ministre français des Affaires étrangères avait estimé, le même jour, que les résultats annoncés, de l'élection présidentielle, n'étaient « pas conformes » aux attentes et que l'opposant Martin FAYULU en était « a priori » le vainqueur.⁶

Réaction d'ONG internationales

Human Rights Watch (HRW), une organisation de défense des droits de l'Homme, suivi le pas des français. Par un tweet de son Directeur Exécutif, Monsieur Kenneth Roth, il dit en substance : « Voici à quoi ressemble la manipulation de l'élection présidentiel en RDC. Les données de l'Eglise Catholique démontrent que FAYULU gagne avec 47%, suivi par TSHISEKEDI, avec 24% et 19% pour SHADARY ». ⁷ Sur ce fait, le Directeur chargé de l'Afrique à Amnesty International recommande publiquement à HRW plus de neutralité et d'éviter d'embraser une situation politique déjà volatile en RDC.⁸

 <p>Kenneth Roth  @KenRoth</p> <p>Abonné</p> <p>What does electoral manipulation look like in Congo for the presidential election?</p> <p>Catholic Church's independent tally: Fayulu: 47% Tshisekedi: 24% Shadary: 19%</p> <p>Pres Kabila's concocted tally: Tshisekedi: 38% Fayulu: 35% Shadary: 24%</p>	 <p>Netsanet D. Belay @NetsanetDBelay</p> <p>Abonné</p> <p>I regret that I am compelled to say this in public but I strongly urge restraint and demonstrated neutrality from @KenRoth on this. It is a volatile time in #DRC and we should all contribute towards pushing for the rule of law and due process.</p>
---	--

¹ <https://www.unmultimedia.org/avlibrary/asset/2346/2346251/>

² <https://au.int/en/pressreleases/20190110/d%C3%A9claration-du-pr%C3%A9sident-de-la-commission-sur-les-r%C3%A9sultats-de-l%E2%80%99%C3%A9lection>

³ <https://www.sadc.int/news-events/news/statement-results-30-december-2018-presidential-legislative-and-provincial-elections-democratic-republic-congo-sadc-organ-chairp/>

⁴ <https://www.state.gov/r/pa/prs/ps/2019/01/288417.htm>

⁵ <http://www.polity.org.za/article/south-africa-calls-for-restraint-over-drc-election-result-2019-01-10>

⁶ <http://www.rfi.fr/afrique/20190110-presidentielle-rdc-france-met-doute-resultats>

⁷ <https://twitter.com/KenRoth/status/1083296606152216576>

⁸ <https://twitter.com/NetsanetDBelay/status/1083357134555938816>

D'où viennent les chiffres de HRW ?

Il s'avère que ces chiffres endossés par HRW viennent du rapport de sondage d'opinions numéro 6, de décembre 2018, intitulé « *Democratic Republic of Congo Opinion Poll Elections 2018 : An Anxious Electorate Demands Change* » signé conjointement par le *Congo Research Group* (CRG), le *Bureau d'Études, de Recherches, et de Consulting International* (BERCI), *IPSOS Marketing and Opinion Research Agencies* et le *Center on International Cooperation* (CIC).

Que dit la CENCO ?

La Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) n'a jamais, ni publier lesdits chiffres, ni donner le nom d'un vainqueur quelconque. Dans leur déclaration publiée à l'issue de l'observation électorale, le 10 janvier 2019, les évêques catholiques disent: « *Nous prenons acte de la publication des résultats provisoires de l'élection présidentielle qui, pour la première fois dans l'histoire récente de notre pays, ouvre la voie à l'alternance au sommet de l'Etat* ». Par ailleurs, ils relèvent que les données de la CENI ne correspondent pas aux comptages en leur disposition et concluent : « *En cas d'une éventuelle contestation de ces résultats provisoires par une partie, nous l'exhortons à user des moyens de droit conformément à la Constitution et à la loi électorale* ».⁹

Conclusion

En conclusion, la présente analyse révèle que les chiffres allégués par le Directeur de Human Rights Watch, largement diffusés par la presse internationale, remettant en cause les résultats de la CENI, ne sont ni des résultats des dépouillements du scrutin du 30 décembre 2018, ni des tendances attribuables à la CENCO. De ce fait, il convient de cesser de les lui imputer. Par ailleurs, l'étude condamne les cabinets d'études, ONG et groupes internationaux qui font campagne pour l'annulation du scrutin du 30 décembre 2018. Une telle initiative est extrêmement dangereuse pour la paix et la sécurité de la RDC et la sous-région de la SADC.

Le vote des dirigeants est un droit réservé aux seuls citoyens que les ONG internationales doivent respecter.

⁹ <http://cenco.org/declaration-de-la-cenco-a-l-issue-de-sa-mission-dobservation-electorale/>